



RAPPORT ANNUEL

MAM STRATEGIC INCOME

Code LEI : 969500MO8W01PRQPMC92

31 juillet 2023

Société de gestion : Meeschaert Asset Management
Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	11
Déontologie	19

COMPTES ANNUELS	22
------------------------	-----------

Bilan Actif
Bilan Passif
Hors Bilan
Compte de résultat

COMPTES ANNUELS - ANNEXES

Règles et méthodes comptables
Evolution de l'actif net
Complément d'information 1
Complément d'information 2
Ventilation par nature des créances et dettes
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation
Affectation des sommes distribuables
Résultats et autres éléments
Inventaire

RAPPORT DE GESTION

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 10 % de l'actif net

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de trois ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Ester(€STR) capitalisé + 208,5 bps avec une volatilité cible inférieure à 3 %.

INDICATEUR DE REFERENCE

Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du Fonds, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

Cependant le porteur pourra comparer la performance de son investissement à l'indice ESTER (€STR) capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR Index) + 208,5 bps.

L'indice ESTER (€STR) est l'acronyme de « Euro Short-Term Rate » (en français « taux en euro à court terme »). Il reflète le taux d'emprunt au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone euro. L'Ester est publié chaque jour ouvré de marché (Target 2) par la BCE et se base sur les échanges du jour précédent. L'ESTER capitalisé intègre l'impact des intérêts. Des informations complémentaires sur l'indice sont accessibles via le site internet de l'administrateur : https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.htm

Pour votre information, l'ESTER a été officiellement lancé le 2 octobre 2019, en vue de remplacer en janvier 2022 l'indice EONIA. En termes de correspondance, l'indice EONIA est égal à l'ESTER augmenté de 8.5 bps. Ainsi, l'indicateur de comparaison, qui reste inchangé, a été ajusté de 8.5 bps afin de correspondre exactement à EONIA +200 bps.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 (appelé également "BMR") du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert AM dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de ces indices.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose principalement le portefeuille à des stratégies obligataires (de 0% à 200% de l'actif net) et à des stratégies actions (de -20 à 20% de l'actif net), par le biais de

valeurs mobilières, d'instruments financiers à terme, et d'OPC. Le fonds pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en titres vifs et jusqu'à 10% de l'actif net en OPC.

Pour répondre à son objectif de gestion, le fonds investira ses actifs dans les principales stratégies suivantes :

- **Stratégie de portage obligataire (et/ou de rendement)**

Le Fonds investira dans cette stratégie de 0 à 100% maximum de l'actif net. Le gérant investira dans des titres de créances de toutes natures d'émissions publiques ou privées. Ils pourront être à taux fixe ou à taux variable. Cette allocation a pour but de rechercher du rendement attractif à travers notamment une approche « Buy & Hold » sur des émetteurs présentant une visibilité financière satisfaisante sur l'horizon de placement.

Les investissements du Fonds sont principalement répartis de la façon suivante :

- Titres de créances d'état émis ou garantis par un état membre de l'OCDE ou émis par des émetteurs privés de notation « Investment Grade » (c'est-à-dire dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB- ou une notation jugée équivalente par la société de gestion),
- Titres de créances à haut rendement (appelées aussi « titres spéculatifs »), c'est-à-dire de notation inférieure aux titres « Investment Grade » tel que définie ci-dessus,
- Titres de créances non notés en s'appuyant sur une notation interne de ses analystes,
- Titres de créances émises par des pays émergents, sans contrainte de notation,
- Obligations convertibles.

La sélection des titres de créances s'effectue à travers une analyse prenant en compte :

- Les niveaux de rendement offerts sur les courbes des taux des différentes zones géographiques,
- Les écarts de rémunération entre les taux à court terme et à long terme,
- Les écarts de rémunération entre les différents niveaux de crédit, notamment entre les obligations gouvernementales et les obligations émises par les entreprises.

- **Stratégie thématique macro (directionnelle et relative)**

Le Fonds investira dans cette stratégie de 0 à 100% maximum de l'actif net. La stratégie se veut discrétionnaire et opportuniste. Elle est le fruit d'une analyse des facteurs macroéconomiques (approche « Top-Down ») et d'une sélection de sous-jacents, par le biais d'un processus d'analyse quantitative et/ou qualitative (approche « Bottom-Up »).

Le déploiement de la stratégie Macro se fait en trois étapes :

1. **Identification des thématiques d'investissement**

Le processus d'investissement repose sur une analyse « Top-Down » des marchés internationaux permettant d'identifier des thématiques d'investissements résultant de facteurs macroéconomiques (globaux ou régionaux), d'événements géopolitiques, de politiques monétaires, de dislocations de marchés et de tendances. L'identification de ces thématiques résulte de la recherche interne, de la recherche externe ainsi que du suivi et de l'analyse d'indicateurs propriétaires.

2. **Sélection des supports d'investissement**

Suite à l'identification d'une thématique d'investissement, l'équipe de gestion sélectionne les sous-jacents adaptés à son implémentation dans le portefeuille (classe d'actifs, facteurs, régions, etc...). Une analyse de facteurs techniques portant notamment sur la valorisation relative et absolue des actifs, les flux de marchés, le positionnement des différents intervenants, la liquidité ou la corrélation permet d'identifier les supports d'investissement les plus efficaces.

3. **Assemblage des thématiques**

Le portefeuille reflète les convictions thématiques de l'équipe de gestion, tout en veillant à éviter une concentration excessive des risques sur des facteurs de marché spécifiques. La diversité des catalyseurs

(économiques, géopolitiques, monétaires, techniques) et des horizons d'investissement des thématiques macro-économiques permettent de combiner des sources de performances complémentaires et indépendantes.

Une analyse en amont des caractéristiques des actifs et un suivi en aval des risques du portefeuille permettent de construire, à tout moment, un portefeuille conforme au profil de risque souhaité.

Il en résultera une exposition flexible aux différentes classes d'actifs avec des biais tactiques issus de l'ensemble des convictions thématiques.

La structure du portefeuille pourra être amenée à évoluer en fonction des conditions de marché et des convictions du gérant dans la limite des marges de manœuvre du portefeuille et en respectant l'objectif de volatilité cible maximum de 3% par an.

En cas d'anticipation défavorable des marchés et de manque de visibilité, la gestion pourra mettre en place des couvertures ou réduire l'exposition à la stratégie thématique macro afin de protéger le portefeuille et d'en réduire la volatilité.

Le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières, notamment, par le biais d'ETF, d'OPC, de fonds d'investissement respectant les dispositions prévues à l'Article R214-13 du Code Monétaire et financier et plus généralement sur tout support éligible. Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 10 % de son actif net sur cette classe d'actif, qui pourra être utilisée afin d'offrir une diversification aux principaux marchés.

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers négociés sur les marchés à terme réglementés français et étrangers pour s'exposer ou couvrir le risque actions, de taux et de change du portefeuille. Ces opérations seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion dans la limite de 100 % maximum de l'actif du Fonds.

Les valeurs mobilières détenues en direct ou les OPC pourront être libellées dans des devises autres que l'euro.

Le Fonds peut s'exposer jusqu'à 100% sur des devises hors euro.

L'allocation résulte d'une allocation stratégique et tactique dans le respect des investissements et expositions suivantes :

Pondération des actifs	Exposition Minimum	Exposition Maximum
Marché actions	- 20%	20%
Dont petites et moyennes capitalisations	- 20 %	20%
Marché des Taux	-100%	200%
Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)	-20%	50%
Dont obligations non notées (« titres spéculatifs »)	0%	20%
Risque de Change	0%	100%
Marchés émergents*	-20%	40%
Matières premières **	0%	10%

Actifs (hors dérivés intégrés)

- **Actions :**

Le Fonds peut sélectionner des titres de sociétés de petites, moyennes ou grandes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement), appartenant à tous les secteurs économiques. L'allocation géographique regroupe l'ensemble des pays.

- **Titres de créance et obligations :**

Le Fonds peut investir en titres de créances négociables, en obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, émis ou garantis par un Etat ou émis par des émetteurs privés de toute notation et de toute zone géographique, y compris les pays émergents. La gestion du Fonds étant discrétionnaire, la répartition sera sans contrainte a priori. Aucune contrainte n'est imposée sur la durée et la répartition entre dette privée et publique des titres choisis.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

- **Autres OPC et fonds d'investissements :**

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Le Fonds pourra investir dans des OPCVM gérés par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT. Le Fonds peut avoir recours de manière ponctuelle à des supports indiciels cotés.

Instruments dérivés

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme simples, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents), réglementés, organisés et/ou de gré à gré. Des swaps de change ferme et à terme, des indices de CDS standardisés pourront être traités.

- **Nature des marchés d'interventions :**

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro ou internationaux réglementés, y compris de pays émergents.

- **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

☒ Actions

☒ Taux

☒ Change

☒ Marchés de matières premières

- **Nature des interventions :**

Le gérant peut prendre des positions pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque d'action, au risque de taux, risque des marchés de matières premières et le risque de change.

- **Nature des instruments utilisés :**

☒ Contrats futures

- ☑ Options
 - ☑ Contrats de change à terme
 - ☑ Des swaps
 - ☑ Des contrats à terme sur indices de contrats à terme sur matières premières.
 - ☑ Indices de CDS (contrat Default Swap) standardisés (de type indices iTraxx ou CDX)
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
L'utilisation des instruments financiers à terme est effectuée :
 - Pour procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscriptions et de rachats sur le fonds
 - Afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficacité des instruments financiers à terme par exemple...). Les instruments dérivés n'engendreront pas de surexposition, et ce, ni sur le marché des actions ni sur celui des taux, leur exposition étant limitée à 100% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☑ Actions
- ☑ Taux
- ☑ Change
- ☑ Marchés de matières premières

- Nature des interventions :
Dans la limite de 20% de l'actif, le gérant peut prendre des positions sur des titres intégrant des dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, risque de taux, risque de change, risque des marchés de matières premières.
- Nature des instruments utilisés :
L'utilisation de tels instruments sera restreinte aux obligations convertibles (convertibles simples, indexés, ORA, etc...), aux bons de souscriptions, warrants, certificats sur indice de contrats à terme sur matières premières et Certificats de Valeur Garantie.
Ces produits peuvent être sur des indices actions ou de indices de contrats de matières premières (valeurs énergétiques (gaz, pétrole, électricité...), métaux (or, platine, argent,...), agriculture (blé, sucre, café, riz, coton, ...). Ils sont cotés sur les marchés réglementés ou négociés de gré à gré avec les émetteurs.
La sélection des obligations convertibles s'effectue après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente.
- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :
Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers. La diversification - règle des 20 et 35 % - sera bien respectée.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille.

Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué. Les principaux risques auxquels s'expose le porteur au travers de l'OPCVM sont les suivants :

Risque que la performance ne soit pas conforme à ses objectifs	Il est possible que l'objectif assigné au fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.
Risque de perte en capital	La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.
Risque discrétionnaire et allocation d'actifs	Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/Titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.
Risque lié au marché des actions	L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.
Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations	Le fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations peut entraîner des baisses plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative du Fonds.
Risque lié aux marchés émergents	L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur

lesquels le fonds est exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de crédit

L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux

L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié aux investissements dans des titres à haut rendement, appelés « titres spéculatifs » ou non notés

L'attention des investisseurs est appelée sur la stratégie de gestion de ce Fonds, qui peut être investi en titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. Ainsi, l'utilisation de titres « non notés » ou « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque de change

Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Le risque de change est direct lorsque les sous-jacents sont libellés dans une autre devise que l'euro et indirect lorsque les fonds sous-jacents sont libellés en euro mais dont les investissements sont libellés dans d'autres devises. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de contrepartie

Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Le risque de contrepartie par le Fonds est limité à l'écart de cours, mais il peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque sur matières premières

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux stratégies alternatives

Le fonds peut être exposé à des OPC déployant des stratégies dites « alternatives » dont les moteurs de performances sont principalement liés à la mise en œuvre de techniques de gestion complexes et non directionnelles. Ces stratégies comportent des risques spécifiques liés aux classes d'actifs et instruments utilisés ainsi qu'aux processus et méthodologies de gestion. La réalisation de ces risques pourrait avoir pour conséquence de faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque en matière de durabilité

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

3 ans.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Amaury Couplez 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

L'embellie des marchés constatée durant le mois de juillet 2022 aura été de courte durée. Un nouveau catalyseur est venu compléter un tableau économique déjà complexe : l'explosion des prix du gaz en Europe liée aux difficultés d'approvisionnement, conséquence des sanctions européennes contre la Russie Aux États Unis, même si la dernière publication du CPI (8,5% annualisé vs 9,1% le mois précédent) laisse entrevoir un point d'inflexion sur l'inflation US, la Fed a transmis aux marchés des messages toujours plus hawkish.

Aujourd'hui, le but avoué de la Reserve fédérale est de « casser » la demande au travers d'une politique monétaire restrictive qui permettrait de réduire l'inflation plus rapidement. La BCE quant à elle a emboité le pas. L'éloignement d'un pic d'inflation à court terme les incite également à anticiper une hausse de 50 voire 75 pb des taux directeurs lors de leur réunion de septembre. Ainsi, les taux d'intérêt se sont de nouveau fortement tendus avec un swap 2 ans euro atteignant 2,18% en fin de mois (vs 1 125 fin juillet) et dépassant le plus haut de mi-juin.

Malgré une saison des résultats semestriels plus que satisfaisante, les spreads de crédit sont repartis sur la voie de l'écartement, même si celui-ci reste modéré sur le segment *investment grade*. Les indices d'inflation publiés au cours du mois de septembre n'ont pas permis aux banques centrales d'infléchir leurs discours de politique monétaire même si la récession se profile, notamment en Europe.

Aux Etats-Unis, le CPI hors alimentation et énergie s'est établi à 6,3% annualisé, en hausse sensible par rapport au mois d'août. En zone euro, l'indice des prix global est monté à 10% ce mois-ci, éloignant de facto le pic attendu. Aujourd'hui, les marchés anticipent des taux directeurs en zone euro à près de 3% dans 1 an (vs 0,75% aujourd'hui). Ce contexte a alimenté une forte tension sur les taux courts à l'image du 2 ans allemand qui a touché 2% le 23/09. Le marché du crédit a également fortement souffert avec un indice des primes de risque maturité 5 ans à 140 bps sur l'*investment grade*, niveau identique à celui de mars 2020 lors de la crise du Covid. Le rendement de l'indice Barclays Euro Corporate 1-3 ans se monte à 3,80% en fin de mois, retrouvant les niveaux de 2012. Le stress de fin de mois a été accentué par la violente dérive à la baisse de la Livre Sterling et la forte hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni, liées à la présentation d'un budget très expansionniste et déficitaire du nouveau gouvernement.

Au cours du mois d'octobre, l'accélération de l'inflation en zone euro, dont le niveau est toujours élevé outre-Atlantique, n'a pas permis aux banques centrales de changer leur discours en matière de resserrement monétaire. Comme l'a rappelée Christine Lagarde, la priorité est de combattre l'inflation afin qu'elle ne se diffuse pas à l'ensemble de l'économie. L'objectif de ramener celle-ci à 2,0% est encore loin d'être atteint à en juger par les premières estimations de l'inflation en octobre (10,7% en glissement annuel). Néanmoins, la dégradation mois après mois de certains indicateurs avancés de l'économie, comme en atteste par exemple le PMI Composite en zone euro qui est ressorti à 47,1 en première lecture en octobre, laisse entrevoir une réduction dans la cadence des prochaines hausses de taux. En ce sens, les premiers signaux sont venus de la Banque Centrale du Canada et de la Banque centrale d'Australie qui ont opté pour une hausse moins importante que prévue de leurs taux directeurs. Dans ce contexte, toujours caractérisé par une importante volatilité, le 2 ans allemand s'est tendu de 20 bps sur le mois pour atteindre 1,95%. Le marché du crédit s'est mieux porté au cours du mois. L'accalmie sur les prix de l'énergie, et notamment celui du gaz en Europe qui est de retour à moins de 100 €/MWh, a contribué à alimenter un mouvement d'appétit pour le risque. L'indice Itraxx Crossover, qui reste certes sur des niveaux

inédits depuis la pandémie et la crise financière, s'est resserré de près de 100 bps au cours du mois. Après avoir atteint plus de 9% au mois de juin, nous avons eu la confirmation, durant le mois de novembre, que le pic d'inflation était bel et bien passé aux États-Unis, avec un indice global qui s'est établi à 7,7% en rythme annuel. Il s'agit d'un élément majeur concernant les marchés obligataires, qui a engendré un net rééquilibrage des flux permettant aux taux d'intérêt de rebaisser notablement sur le mois. Jérôme Powell a confirmé que le point pivot des hausses de taux de la Fed était en vue, même s'il faudra sûrement attendre le 1er trimestre 2023 pour l'atteindre. En Europe, la situation est restée plus incertaine, mais la baisse marquée du prix du pétrole et du gaz, laisse espérer que l'inflation en zone euro, vienne également s'atténuer dans les prochains mois. Les courbes de taux se sont inversées nettement confirmant les craintes de récession à venir, mais ce mouvement devrait bientôt être contrebalancé par un resserrement quantitatif qui se prépare au sein des banques centrales. En dépit de cet élément, la campagne des résultats du 3eme trimestre s'est, une nouvelle fois, révélée plus résiliente qu'anticipée par les analystes, grâce notamment à un pricing power vigoureux dans certains secteurs de l'économie. Le marché du crédit a profité de cet environnement favorable avec un resserrement d'environ 40 bps sur les maturités 1-3 ans.

L'année 2022 s'est terminée de manière contrastée sur les marchés obligataires. D'un côté, les spreads de crédit ont poursuivi leur resserrement dans la lignée du mois de novembre. A contrario, les taux courts de la zone euro ont subi une forte tension tout au long du mois. Lors de la réunion du 15/12, C. Lagarde a réaffirmé la volonté de la BCE de poursuivre sa politique agressive de resserrement monétaire considérant que la récession qui s'annonce en Europe serait peu profonde, et que l'inflation reste bien trop haute. La BCE va également commencer à réduire activement son bilan à partir du mois de mars 2023 à raison de 15 Mds/mois en plus des remboursements de LTRO par les banques. Ce discours très ferme, a décalé les anticipations de taux de dépôt terminal de 2,85% à 3,50% à l'horizon juin 2023. Les principales classes d'actifs ont consolidé leurs performances en décembre après l'excellente performance du début de quatrième trimestre.

L'année 2023 a bien débuté sur les marchés obligataires, principalement grâce au resserrement des primes de crédit, dans un contexte de stabilité sur les taux d'intérêt. La poursuite du reflux des indices d'inflation (8,50% en zone euro en janvier vs 10,7% en octobre), à la fois aux États-Unis et en Europe, permet d'envisager la fin du cycle de hausses des taux directeurs d'ici cet été. Malgré cette bonne nouvelle, la pression reste forte sur l'évolution des taux courts, l'inflation globale baisse grâce au reflux des prix des matières premières, mais l'indice de base reste résilient sous l'effet d'une conjoncture plus favorable qu'anticipée, et un marché du travail toujours tendu. La BCE reste intransigeante sur ses objectifs, et le taux de dépôt terminal est anticipé à 3,40% en juillet 2023. En février, les statistiques économiques en Europe et aux États-Unis, tant en matière d'inflation que de croissance du PIB, ont dépassé les attentes, renforçant la conviction que les banques centrales doivent conserver une politique monétaire restrictive. Alors que la baisse du prix des matières premières et de l'énergie depuis plusieurs mois laissaient entrevoir une accalmie, l'inflation sous-jacente en zone euro n'a pas ralenti. Au contraire, elle a même légèrement progressé en janvier à 5,3%, ce qui est loin de correspondre à l'objectif de la banque centrale européenne. Ainsi, le mois de février a été caractérisé par une nouvelle tension sur les taux d'intérêt, à l'image du swap 2 ans euro qui a augmenté de près de 40 bps pour atteindre 3,8% en fin de mois. Dans un contexte de résilience de l'économie et d'une saison des résultats satisfaisante, les spreads de crédit sont restés relativement stables, notamment sur la partie Investment Grade. Malgré une volatilité de nouveau en forte hausse, le marché du crédit s'est montré résilient au cours du mois de mars.

L'épisode de SVB aux États-Unis ainsi que le sauvetage in extremis via le rachat par UBS de Crédit Suisse, ont ravivé les doutes sur la solidité du système bancaire de part et d'autre de l'Atlantique. Dans ce contexte, les émetteurs bancaires ont nettement sous-performé sur le mois. Comme à l'accoutumé, les banques centrales ont

eu des actions fortes pour rapidement rassurer les marchés et ne pas laisser la situation dégénérer. Cet épisode de stress provoquera, à n'en pas douter, un resserrement de la liquidité bancaire, et risque de pousser les banques centrales à être un peu moins agressives que prévu dans leurs dernières hausses de taux directeurs. Le mois d'avril a été caractérisé par une forte baisse de la volatilité sur les marchés. Côté taux d'intérêt, la perspective d'une fin prochaine du cycle de hausse des taux directeurs en zone euro et aux États-Unis a permis de retrouver une certaine stabilité notamment sur les taux courts. Le marché anticipe aujourd'hui un taux de dépôt terminal en zone euro entre 3,50% et 3,75% d'ici cet été.

Le combat contre l'inflation n'est pas encore gagné, comme en témoigne la publication des derniers indices d'inflation en avril avec notamment un indice de base encore en progression de 5,7% annualisé. Malgré tout, le scénario d'un atterrissage en douceur de la croissance semble gagner en consistance pour les mois prochains sauf choc exogène. Les primes de crédit ont globalement été bien orientées, portées notamment par des résultats solides. Le secteur de l'automobile a été un fort contributeur de performance sur le mois avec un retournement de tendance positif qui s'intensifie comme en témoigne la composante des volumes, en forte hausse. Le marché du crédit est resté relativement stable au cours du mois de mai. Après un mouvement initial de tension, les taux courts européens ont bénéficié de la publication d'indices d'inflation en sensible baisse, notamment en France. Finalement, et à l'image du 2 ans allemand, les taux courts européens sont restés stables. De la même manière, peu d'événements marquants sont venus créer de la volatilité sur les spreads de crédit. Les statistiques économiques confirment pour l'instant, un atterrissage en douceur de l'économie, mais les résultats du Q1 des entreprises ont été plutôt solides d'un point de vue crédit.

Aux États-Unis, la question du relèvement du plafond de la dette a pu créer quelques incertitudes en fin de mois, mais un accord a finalement été trouvé in extremis entre Démocrates et Républicains. Durant le mois de juin, le marché du crédit a été guidé par des forces contraires. Les primes de crédit se sont resserrées positivement, conséquence d'une confiance dans un atterrissage en douceur de l'économie. Toujours du côté de la macroéconomie, les indices d'inflation semblent baisser trop lentement pour les banques centrales. La Fed n'a pas augmenté ses taux directeurs lors de sa dernière réunion, mais a laissé entendre qu'elle pourrait le faire de nouveau en septembre. Du côté de la BCE, une hausse de 25 bps était actée par le marché, mais le discours s'est révélé toujours très restrictif quant à l'évolution prochaine de la politique monétaire européenne. La BCE n'est pas satisfaite de l'évolution de l'inflation cœur au sein de la zone euro et deux hausses de taux de 25 bps sont encore anticipées par les marchés à fin juin. La perspective d'un atterrissage en douceur de l'économie et d'un ralentissement l'inflation ont animé le marché.

Les statistiques d'inflation de juillet en Europe témoignent de la tendance à l'œuvre. Par exemple, en France, l'inflation a ralenti à 4,3% en glissement annuel notamment grâce à la baisse des prix des produits manufacturés. Par ailleurs, un début de communication plus souple de la part de plusieurs membres de la BCE, dont certains jugés « hawkish », sur le rythme de relèvement des taux directeurs ont également contribué à la baisse des taux courts. Ainsi, le 2 ans allemand a baissé d'environ 15 bps en juillet. En parallèle, les primes de risque se sont resserrées, soutenues notamment par les publications des résultats du deuxième trimestre.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

En août 2022, le portefeuille crédit est resté stable sur le mois. Nous avons laissé depuis le début de l'été la maturité moyenne diminuer sensiblement afin d'avoir un profil de risque plus résilient devant les nouvelles

secousses à venir. La maturité moyenne du portefeuille crédit s'établit ainsi, en baisse, à 23 mois. Par ailleurs, nous avons diminué l'exposition sur le *high yield*, en allégeant la position sur Faurecia.

Enfin, nous avons profité du marché primaire afin de réinvestir sur le segment *investment grade* court (2 ans), en participant aux nouvelles émissions Volvo et Siemens, émetteurs bien notés avec des rendements supérieurs à 2%.

Concernant les positions macro, nous avons réduit l'exposition action à 1,40% (vs 2,37% le mois dernier) et gardons un profil défensif pour le moment. Nous restons attentifs à l'évolution de l'Euro/Dollar afin de se repositionner sur l'Euro, notamment en cas de baisse plus rapide de l'inflation aux États-Unis.

En septembre, et sans rallonger le portefeuille en duration moyenne crédit, nous avons profité de l'échéance de plusieurs titres pour réaugmenter les positions sur le high yield court avec des achats sur Spie 03/2024 (rendement=2,77%), Crown Holdings 05/2025 (rendement=3,77%), mais également sur l'investment grade avec la nouvelle émission Coca-Cola 2025 (rendement=3%) et Covivio 10/2024 (rendement=2,63%). Par ailleurs, nous avons, en toute fin de mois, augmenté l'exposition action du fonds à 2,23% au travers d'achats sur les futures S&P 500 (à 3630) et Eurostoxx 50 (à 3360). Une stabilisation des taux d'intérêt liée à une dégradation plus marquée de la croissance pourrait, à notre sens, donner, dans un 1er temps, un peu de répit à des marchés actions en situation de survente. Nous restons vigilants sur cette position avec la saison des résultats Q3 qui va s'ouvrir, et qui pourrait générer des révisions sensibles de guidances pour fin 2022 et 2023.

En octobre, et dans le cadre de la politique charbon du groupe Meeschaert, nous avons vendu nos positions sur ArcelorMittal que nous avons remplacées par des achats sur Coca-Cola HBC et Covivio. En outre, nous avons participé à la nouvelle émission de FCA Bank mars 2024 (4,3% de rendement à maturité pour 17 mois). En raison de perspectives décevantes, notamment liées aux surcoûts de développement que rencontre Ubisoft, les positions sur l'obligation novembre 2027 ont été arbitrées en faveur d'obligations ayant une duration similaire (Société Foncière Lyonnaise). Toujours sur le portefeuille crédit, nous avons profité de la tension supplémentaire sur les rendements pour ajuster les positions avec des achats sur Iren 11/24 (rendement = 4,09%), CaixaBank 02/25 (rendement = 4%), et EDP 09/2023 (2,90% de rendement).

Mi-octobre, nous avons initié une position acheteuse sur le T-Note 10 ans sur 4,25% de taux 10 ans US et 0,20 de sensibilité. Par ailleurs, l'exposition action a été augmentée jusqu'à 2,60% à partir du 13/10 pour revenir à 2,13% en fin de mois. Enfin, nous nous sommes repositionnés sur l'EUR/USD le 14/10 sur un niveau de 0,97. Au cours du mois de novembre, nous avons été très actifs sur le portefeuille crédit, d'abord grâce au retour d'un marché primaire très dynamique avec de nouvelles émissions sur KBC, Leasys et Paccar. Ensuite, nous avons rallongé en maturité notre poche crossover /BB+ avec des opérations sur Ford et Ball. Enfin, nous avons préféré sortir notre position sur Téléperformance à la suite des questions concernant les conditions de travail de leur entité en Colombie. Concernant les stratégies macro, nous avons maintenu l'exposition action proche de 3% jusqu'au 28/11, et un retour de cette exposition autour de 2%, suite à une prise de bénéfices sur le SP500 sur un niveau de 3 996.

Le 15/11, nous avons réduit légèrement notre position acheteuse d'euro face au dollar sur un niveau de 1,0425. Enfin, le 23/11, nous avons augmenté notre position acheteuse sur le T-Notes 10 ans US à 0,30 de sensibilité taux, profitant de la baisse des taux longs américains. Avec un marché primaire atone sur la fin d'année, le portefeuille crédit est resté stable avec 2 opérations d'extension de maturité : Rolls Royce 2024 vs Dometic 2023 et Bureau Veritas 2025 vs 2023. Suite à la bonne performance des indices actions durant la 1ère partie du mois de décembre, nous avons pris des bénéfices sur cette position en réduisant l'exposition de 2,03% à 1,80%. Atteignant une cible tactique à 3,40%, nous avons également réduit la sensibilité taux provenant de la position sur le T-Notes 10 ans de 0,26 à 0,17. Dans le même esprit et après une 1ère cible à 1,0650/1,07, la position acheteuse d'euro contre dollar a également été réduite. Nous restons convaincus que le dollar devrait poursuivre sa baisse à moyen terme

car la Fed devrait terminer son cycle de hausse de taux directeurs avant celui de la BCE, guidée par une atténuation plus précoce de l'inflation outre-Atlantique.

Au cours du mois de janvier 2023, nous avons rallongé un certain nombre de positions sur les maturités 2025/2026 afin de bénéficier d'un portage plus conséquent à la fois sur le segment Investment grade (SIG Combibloc, Ald, British Telecom) et sur les positions crossover (Spie, Valeo). Nous avons également bénéficié d'un marché primaire très actif en participant aux émissions de PSA Banque France, ZFF et ALD. Par ailleurs, nous surpondérons le secteur des banques qui, dans un contexte de résultats 2022 très solides, sous-performe les corporates depuis le début de l'année (achats sur ING, KBC, Société Générale, Santander). Nous avons légèrement abaissé l'exposition actions en fin de mois à 1,53% de l'actif. Pour pallier une éventuelle correction sur les marchés action, nous gardons une position acheteuse sur le T-Notes 10 ans pour près de 0,20 de sensibilité, position amenée à être renforcée sur tension. Enfin, nous gardons une position acheteuse d'euro face au dollar pour 1,20% de l'actif, la BCE devant rester hawkish plus longtemps que la Fed.

En février, nous avons profité de la forte tension sur les taux courts pour continuer de rallonger la maturité moyenne du portefeuille crédit à près de 24 mois avec des achats sur ZFF, Scania, Elis, Cellnex, mais aussi sur les émetteurs bancaires, toujours très en retard en termes de resserrement de spread (BNP, Morgan Stanley, Bank of America). L'exposition sur les indices actions est restée stable, autour de 1,50%, de même que la position sur l'Euro/USD.

En mars, et concernant le portefeuille crédit, nous en avons augmenté la maturité moyenne avec des achats sur Eiffage, RCI Banque, General Motors, Netflix, Volkswagen et Wendel sur les maturités 2025/2026. Nous avons également augmenté en fin de mois, la position acheteuse sur le T-Notes 10 ans, qui permet au fonds de bénéficier d'une position de protection en cas de stress. L'exposition actions du fonds a été renforcée autour de 2,5% en début de mois, et la position acheteuse de l'euro contre le dollar a également été augmentée autour de 1,50% de l'actif. Nous continuons de penser que le marché anticipera des baisses de taux plus précoces aux États-Unis qu'en Europe lors du cycle de ralentissement économique, notamment après les épisodes de stress sur le système bancaire.

Au cours du mois d'avril, plusieurs améliorations de notations ont témoigné de la tendance positive sur le crédit : Accor, Netflix et notamment Elis. Sur le portefeuille crédit, nous avons poursuivi notre travail de rallongement de maturité en vendant des titres de maturité 2023 (EDP) pour acheter sur le segment 2025, point haut de la courbe des taux (Abn Amro, Iqvia, BBVA). L'exposition action est restée constante à 2,5% tout au long du mois, et réduite à 2% sur un niveau de 4 308 sur l'Eurostoxx 50 le 26/04. La sensibilité taux est restée stable avec toujours une composante acheteuse sur le T-Notes 10 ans US. Cette stabilité est restée également de mise sur la position EUR/USD. À l'instar des mois précédents, nous avons continué d'allonger la maturité du portefeuille en mai, en vendant des obligations de maturité 2023/2024 (FCA Bank, Iliad, Lagardère, BPCE) pour acheter des obligations de maturité 2025/2026 (Iliad, Eastman, FCA Bank). Nous avons également bénéficié d'un marché primaire actif avec des opérations sur Traton, Paccar, Crown Holdings et Stora Enso. L'exposition action a évolué entre 2,40% et 3% de l'actif tout au long du mois. La sensibilité taux du fonds est relativement stable par rapport au mois dernier. Enfin, nous conservons une position acheteuse d'euro face au dollar pour 1,2% de l'actif, position qui a légèrement été réduite sur 1,0890.

Afin de profiter d'une nouvelle tension sur les taux courts, nous avons de nouveau rallongé légèrement la maturité moyenne du portefeuille en juin avec des achats sur Daimler Truck 06/26, WPP 09/26, Porsche 09/27 et Crédit Agricole 10/2026. Profitant de la bonne tenue de la croissance, l'exposition actions a été sensiblement augmentée

à 3,03% de l'actif. La position acheteuse sur le T-Notes 10 ans est restée stable, et la position acheteuse de l'Euro face au Dollar est passée à 1,48% de l'actif sur le niveau de 1,08, le 13/06.

A l'instar des mois précédents, nous avons rallongé légèrement la maturité moyenne du portefeuille crédit en juillet 2023. Nos achats se sont portés sur des émetteurs IG (Stellantis 05/26, Wendel 02/27, ACEA 10/26). Nous avons participé à la nouvelle émission Leasys 2026 (rendement de 4,52%). Après la bonne performance des marchés actions, l'exposition actions a été réduite à près de 2,04% de l'actif. La position acheteuse sur le T-Notes 10 ans et sur l'Euro face au Dollar sont restées stables.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

Le contexte du marché obligataire est radicalement différent d'il y a 1 an. L'élément central concerne la politique monétaire des banques centrales en général et celle de la BCE en particulier. Nous arrivons dans la quasi-totalité des pays occidentaux au terme du cycle de hausse des taux directeurs.

La BCE a porté le taux de dépôt à 3.75% en juillet, ce qui pourrait constituer un point haut. En effet, dans le même temps, nous assistons à une détérioration des indicateurs d'activité économique avec par exemple un indice PMI composite en zone euro qui s'établit à 47 pour le mois d'août, à savoir en territoire nettement négatif. Cette dégradation va pousser la BCE à modérer son discours, sachant que dans le même temps, l'indice d'inflation a ralenti à 5.5% en rythme annualisé.

Du côté des Etats-Unis, le consensus entrevoit un atterrissage en douceur de l'économie qui pourrait pousser la Fed à laisser ses taux directeurs inchangés pendant plusieurs mois. Malgré tout, un élément inquiète : Il s'agit de la situation économique de la Chine qui aura bien du mal à atteindre son objectif de croissance de 5% pour 2023 malgré les tentatives de relance des pouvoirs publics. La situation de l'immobilier chinois reste un facteur de stress important qui peut impacter l'ensemble des actifs financiers s'il venait à s'aggraver.

Dans ce contexte, le crédit sur les maturités courtes (0-3 ans) reste à privilégier car les entreprises sont résilientes et agiles dans leur gestion de leur dette et de leur levier financier. Le segment *investment grade* est aujourd'hui particulièrement attractif avec un risque de défaut qui restera modéré. Nous sommes plus prudents sur le segment *high yield* en raison du ralentissement de l'économie et du niveau des taux d'intérêt. Le refinancement de ces entreprises est aujourd'hui plus complexe et le compartiment *high yield* pourrait connaître davantage de volatilité que ces derniers mois. Le portage généré sur les maturités courtes (>4%) est aujourd'hui un atout fort pour le fonds en ce début d'exercice.

De la même façon, une position acheteuse sur les obligations d'état 10 ans américaines reste pertinente en cas de correction sur les marchés. Cette position devrait bénéficier, dans ce cas, d'une révision des anticipations de taux d'intérêt à la baisse.

Enfin, la parité Euro/Dollar devrait dorénavant poursuivre un chemin plus équilibré tant que les politiques monétaires restent stables.

Dans cet environnement global, les indices actions pourraient connaître une performance positive à horizon 1 an, aidés en cela par des politiques monétaires plus conciliantes, et toujours tirées par les valeurs technologiques

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM STRATEGIC INCOME	I cap	0.60%
MAM STRATEGIC INCOME	R cap	0.35%
MAM STRATEGIC INCOME	D cap	+0.35% (performance coupon réinvesti)

Le benchmark du fonds réalise une performance de 3.99% sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
EC EURUSD 0923		348574.6937	-111621.214
EURO SCHATZ 0922		491902500	-382165000
EURO STOXX 50 0923		2595425	-2191000
FGBL BUND 10A 0922		308455000	-306548000
TU CBOT UST 2 1222		106541841	-103629029.4
US 10YR NOTE 0323		92604823.2	-91038403.71
US 10YR NOTE 0623		99085172.19	-97176349.26
US 10YR NOTE 0923		219766034.4	-120244189.7
US 10YR NOTE 1222		88402430.48	-82622079.33
VOLV TR 2.125 09-24	XS2527786755	399612	-299766.51

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0011269042	MAM SHORT DURATION ESG I	630,114.06
OPCVM	FR0011683051	MAM EURO HIGH YIELD ESG I	111,253.86

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressant le Fonds intervenus au cours de l'exercice

- Suppression des DE/DS ;
- Mise à jour du wording risque stratégies alternatives.

Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice
Néant.

La réfraction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Distribution unitaire par part (action) : 0.36 €*

- Dont part éligible à la réfaction de 40% : 0 €
- Dont part non éligible à la réfaction : 0.36 €

*Pas de distribution au titre des plus-values nettes.

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujetti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site www.meeschaert-am.com. Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 : Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Eléments qualitatifs**

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- D'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- D'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
 - ✓ Présence ;
 - ✓ Performance individuelle.
 - ✓ Résultats de MAM
 - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernée. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

• **Éléments quantitatifs**

Meeschaert Asset Management en qualité de société de gestion de portefeuille dispose d'un agrément, dans le cadre de la gestion concernant les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM), conformément à la Directive n°2009/65/CE (Directive OPCVM) et également dans le cadre de la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), conformément à la Directive n°2011/61/UE (Directive AIFM).

Les responsabilités qui incombent à Meeschaert Asset Management dans le cadre de ces deux dispositions sont relativement similaires et Meeschaert Asset Management estime que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relevant de l'administration d'OPCVM ou de fonds d'investissement alternatifs.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2022 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 3 951 498 € (salaires de base tous types de contrats confondus).
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 267 700 €.
- Nombre de bénéficiaires : 72 (ensemble des collaborateurs ayant perçu une rémunération au cours de l'année 2022, tous types de contrats confondus).

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 603 976 €.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 1 892 181€.

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.

COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS F.A.



MAM STRATEGIC INCOME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 juillet 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 juillet 2023**

MAM STRATEGIC INCOME
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
75755 PARIS Cedex 15

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MAM STRATEGIC INCOME relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/08/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2023.11.07 15:37:00 +0100



BILAN ACTIF AU 31/07/2023 EN EUR

	31/07/2023	29/07/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 249 566,99	10 167 188,94
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	8 493 388,09	9 343 124,90
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 493 388,09	9 343 124,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	741 367,92	781 822,60
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	741 367,92	781 822,60
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	14 810,98	42 241,44
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 810,98	42 241,44
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	53 104,85	74 484,50
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	53 104,85	74 484,50
COMPTES FINANCIERS	505 144,97	541 099,20
Liquidités	505 144,97	541 099,20
TOTAL DE L'ACTIF	9 807 816,81	10 782 772,64

BILAN PASSIF AU 31/07/2023 EN EUR

	31/07/2023	29/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 744 058,87	10 655 659,99
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	338,65	338,65
Report à nouveau (a)	1,57	54,16
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-40 737,39	-66 074,65
Résultat de l'exercice (a,b)	56 821,34	88 371,92
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	9 760 483,04	10 678 350,07
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	14 810,83	42 241,42
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	14 810,83	42 241,42
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 810,83	42 241,42
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	6 013,07	62 181,15
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 013,07	62 181,15
COMPTES FINANCIERS	26 509,87	0,00
Concours bancaires courants	26 509,87	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	9 807 816,81	10 782 772,64

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/07/2023 EN EUR

	31/07/2023	29/07/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0922	0,00	1 101 350,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 0923	1 010 670,87	0,00
SP 500 MINI 0922	0,00	405 324,57
SP 500 MINI 0923	209 312,35	0,00
EURO STOXX 50 0922	0,00	370 200,00
EURO STOXX 50 0923	89 920,00	0,00
EC EURUSD 0923	250 034,02	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/07/2023 EN EUR

	31/07/2023	29/07/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10 325,20	254,73
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	125 050,10	231 784,25
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	135 375,30	232 038,98
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 089,54	6 720,39
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 089,54	6 720,39
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	133 285,76	225 318,59
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	74 652,14	107 053,76
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	58 633,62	118 264,83
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 812,28	-29 892,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	56 821,34	88 371,92

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net est de 0,50 % TTC sur la part I, de 0,75 % TTC sur la part R et 0,75 % TTC sur la part D.

Les frais administratifs externes à la société de gestion : 0,20 % TTC maximum de l'actif Net sur les parts I, R et D

DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :

Les frais de gestion variables correspondent à une commission de surperformance.

Période de référence :

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, du 1er août au dernier jour de bourse de juillet de l'année suivante.

Base et assiette de calcul :

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à l'€STR capitalisé +208,5 bps par an et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

Provision :

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période de référence est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 15% de cette surperformance est constituée à chaque calcul de la valeur liquidative.

Reprise de provision :

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Prélèvement :

Conformément à la réglementation en vigueur applicable au fonds à compter de l'exercice ouvert le 1er août 2021, la commission de surperformance ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence d'un minimum de douze mois, seulement si, sur la période de référence, la performance du Fonds est supérieure à celle du fonds indicé, y compris lorsque la performance du fonds a dépassé l'indicateur mais qu'il a enregistré une performance négative. Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période de référence devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum, avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Sous ces deux conditions, elle est prélevée annuellement au bénéfice de la société de gestion sur la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Au cours de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans mise en place, le calcul de la commission de surperformance par rapport au fonds indicé sera remis à zéro lorsqu'une surperformance est enregistrée à la fin de la période de référence ou après 5 ans sans prélèvement de commission.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur le DICI et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence seulement si, sur la période de référence d'un minimum de douze mois, la performance du Fonds est supérieure à celle réalisée par le fonds indicé et que conformément à la réglementation applicable les sous-performances passées ont été compensées au cours de la période d'observation.

Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est disponible auprès de la Société de Gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/07/2023 EN EUR

	31/07/2023	29/07/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	10 678 350,07	16 752 214,88
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 588 678,57	4 545 284,08
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 555 672,60	-10 000 162,57
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	26 376,92	78 665,27
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-247 312,17	-220 608,29
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	350 137,85	389 743,98
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-186 162,71	-357 501,09
Frais de transactions	-6 690,76	-11 160,22
Différences de change	-9 685,85	62 286,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	88 010,25	-762 407,86
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-246 795,65	-334 805,90
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	334 805,90	-427 601,96
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-24 030,46	83 731,05
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	14 810,98	38 841,44
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-38 841,44	44 889,61
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-149,69	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	58 633,62	118 264,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	9 760 483,04	10 678 350,07

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 493 388,09	87,02
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	8 493 388,09	87,02
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	299 232,35	3,07
Change	250 034,02	2,56
Taux	1 010 670,87	10,35
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	1 559 937,24	15,98

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	8 493 388,09	87,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	505 144,97	5,18
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 509,87	0,27
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 010 670,87	10,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	1 440 613,20	14,76	5 456 632,86	55,91	1 326 257,27	13,59	269 884,76	2,77
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	505 144,97	5,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	26 509,87	0,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 010 670,87	10,35

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 AUD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	46 702,35	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	44 566,84	0,46	41 344,51	0,42	46 408,63	0,48
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	26 509,87	0,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 470 017,24	15,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/07/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	53 104,85
TOTAL DES CRÉANCES		53 104,85
DETTES		
	Frais de gestion fixe	6 003,97
	Frais de gestion variable	9,10
TOTAL DES DETTES		6 013,07
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		47 091,78

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MAM STRATEGIC INCOME Part D		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	159,2475	
Part MAM STRATEGIC INCOME Part I		
Parts souscrites durant l'exercice	881,8012	8 587 230,85
Parts rachetées durant l'exercice	-905,9416	-8 833 127,96
Solde net des souscriptions/rachats	-24,1404	-245 897,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	886,5351	
Part MAM STRATEGIC INCOME Part R		
Parts souscrites durant l'exercice	15,0467	1 447,72
Parts rachetées durant l'exercice	-7 403,4207	-722 544,64
Solde net des souscriptions/rachats	-7 388,3740	-721 096,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 970,7706	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MAM STRATEGIC INCOME Part D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM STRATEGIC INCOME Part I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MAM STRATEGIC INCOME Part R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/07/2023
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	148,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	63 775,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	10 727,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/07/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/07/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/07/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			741 367,92
	FR0011683051	MAM HIGH YIELD ESG Part I	111 253,86
	FR0011269042	MAM SHORT DURATION ESG I	630 114,06
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			741 367,92

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/07/2023	29/07/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1,57	54,16
Résultat	56 821,34	88 371,92
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	56 822,91	88 426,08

	31/07/2023	29/07/2022
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D		
Affectation		
Distribution	57,33	149,69
Report à nouveau de l'exercice	0,70	1,57
Capitalisation	0,00	0,00
Total	58,03	151,26
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	159,2475	159,2475
Distribution unitaire	0,36	0,60
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	31/07/2023	29/07/2022
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	53 553,94	78 320,10
Total	53 553,94	78 320,10

	31/07/2023	29/07/2022
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 210,94	9 954,72
Total	3 210,94	9 954,72

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/07/2023	29/07/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	338,65	338,65
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-40 737,39	-66 074,65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-40 398,74	-65 736,00

	31/07/2023	29/07/2022
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	271,47	240,45
Capitalisation	0,00	0,00
Total	271,47	240,45

	31/07/2023	29/07/2022
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-36 926,54	-55 910,77
Total	-36 926,54	-55 910,77

	31/07/2023	29/07/2022
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 743,67	-10 065,68
Total	-3 743,67	-10 065,68

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/07/2019	31/07/2020	30/07/2021	29/07/2022	31/07/2023
Actif net Global en EUR	9 225 813,92	24 984 187,71	16 752 214,88	10 678 350,07	9 760 483,04
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D en EUR					
Actif net	0,00	256 525,14	16 579,04	15 865,18	15 765,27
Nombre de titres	0,00	2 501,1225	159,2475	159,2475	159,2475
Valeur liquidative unitaire	0,00	102,56	104,10	99,62	98,99
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	1,22	2,12	1,50	1,70
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,34	0,60	0,36
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,33	0,00	0,00	0,00
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I en EUR					
Actif net	6 593 108,56	21 977 321,17	14 657 911,86	9 036 177,11	8 849 774,86
Nombre de titres	647,6650	2 161,2285	1 417,1622	910,6755	886,5351
Valeur liquidative unitaire	10 179,81	10 168,90	10 343,14	9 922,49	9 982,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,13	-130,02	89,81	-61,39	-41,65
Capitalisation unitaire sur résultat	0,47	101,07	54,76	86,00	60,40
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R en EUR					
Actif net	2 632 705,36	2 750 341,40	2 077 723,98	1 626 307,78	894 942,91
Nombre de titres	25 698,0971	26 871,9223	20 000,0762	16 359,1446	8 970,7706
Valeur liquidative unitaire	102,44	102,35	103,88	99,41	99,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,05	-1,30	0,90	-0,61	-0,41
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,19	1,02	0,33	0,60	0,35

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 4.125% 27-09-27	EUR	100 000	100 730,74	1,04
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	100 000	104 692,62	1,07
TOTAL ALLEMAGNE			205 423,36	2,11
BELGIQUE				
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	100 000	103 634,05	1,06
TOTAL BELGIQUE			103 634,05	1,06
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 1.375% 05-01-26	EUR	100 000	94 664,33	0,97
BBVA 1.75% 26-11-25 EMTN	EUR	100 000	96 212,34	0,99
TOTAL ESPAGNE			190 876,67	1,96
ETATS-UNIS				
BALL 0.875% 15-03-24	EUR	100 000	98 061,09	1,01
EASTMAN CHEMICAL 1.875% 23-11-26	EUR	100 000	94 423,52	0,96
FORD MOTOR CREDIT 3.25% 15-09-25	EUR	100 000	99 965,22	1,03
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.65% 07-09-28	EUR	100 000	83 742,39	0,86
GENERAL MOTORS FINANCIAL 1.0% 24-02-25	EUR	130 000	124 408,85	1,27
IQVIA 2.875% 15-09-25	EUR	100 000	98 541,60	1,01
MMS USA FINANCING 0.625% 13-06-25	EUR	200 000	188 311,77	1,93
NETFLIX 3.0% 15-06-25	EUR	200 000	197 265,33	2,02
TOTAL ETATS-UNIS			984 719,77	10,09
FINLANDE				
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	100 000	100 004,10	1,02
TOTAL FINLANDE			100 004,10	1,02
FRANCE				
ACCOR 2.375% 29-11-28	EUR	200 000	186 142,37	1,91
ACCOR 2.5% 25-01-24	EUR	100 000	100 677,02	1,03
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	200 000	210 713,03	2,16
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	200 000	182 912,00	1,87
BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN	EUR	300 000	290 282,47	2,97
COVIVIO SA 1.625% 17-10-24	EUR	100 000	98 223,64	1,01
CROW EURO HOL 3.375% 15-05-25	EUR	200 000	198 565,75	2,04
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	100 000	102 532,78	1,05
ELIS EX HOLDELIS 1.75% 11-04-24	EUR	200 000	198 868,60	2,03
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	100 000	93 231,53	0,95
GROUPE EIFFAGE 1.625% 14-01-27	EUR	200 000	182 072,82	1,87
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 0.125% 16-09-25	EUR	100 000	91 544,59	0,94
ILIAD 1.875% 25-04-25	EUR	200 000	191 993,34	1,96
LOXAM SAS 3.25% 14-01-25	EUR	100 000	99 779,81	1,02
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	200 000	195 124,73	2,01
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 21-06-24	EUR	300 000	291 228,66	2,99
RENAULT 1.0% 18-04-24 EMTN	EUR	100 000	97 827,62	1,00
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	300 000	285 823,71	2,93
SG 0.625% 02-12-27	EUR	100 000	88 507,10	0,91
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE 1.5% 05-06-27	EUR	100 000	92 177,70	0,95

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	100 000	96 114,75	0,98
VALEO 1.5% 18-06-25 EMTN	EUR	100 000	95 714,43	0,98
WEND INVE 2.5% 09-02-27	EUR	100 000	95 791,28	0,98
TOTAL FRANCE			3 565 849,73	36,54
IRLANDE				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.375% 08-06-26	EUR	100 000	101 019,45	1,04
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 13-09-24	EUR	100 000	96 278,97	0,99
RYANAIR 0.875% 25-05-26 EMTN	EUR	200 000	183 722,92	1,88
TOTAL IRLANDE			381 021,34	3,91
ITALIE				
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	200 000	179 331,79	1,84
FINMECCANICA 1.5% 07-06-24	EUR	331 000	323 954,69	3,31
INTE 2.125% 26-05-25 EMTN	EUR	100 000	96 825,81	0,99
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	100 000	100 829,57	1,03
UNICREDIT 0.5% 09-04-25 EMTN	EUR	100 000	94 423,10	0,97
TOTAL ITALIE			795 364,96	8,14
LUXEMBOURG				
HEIDELBERGCEMENT FINANCE LUXEMBOURG 2.5% 09-10-24	EUR	300 000	301 208,24	3,09
SIG COMBIBLOC PURCHASER 2.125% 18-06-25	EUR	100 000	96 675,39	0,99
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.0% 16-09-25	EUR	100 000	100 162,79	1,02
TOTAL LUXEMBOURG			498 046,42	5,10
PAYS-BAS				
0.25% 07-09-26 EMTN	EUR	100 000	89 131,34	0,91
ABN AMRO BK 3.75% 20-04-25	EUR	100 000	100 655,57	1,03
AIRBUS GROUP SE 1.375% 09-06-26	EUR	300 000	283 268,61	2,90
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	100 000	100 524,35	1,03
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.625% 24-07-25	EUR	200 000	171 517,74	1,76
PACCAR FINANCIAL EUROPE BV 3.25% 29-11-25	EUR	100 000	100 875,91	1,03
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	200 000	200 896,03	2,06
TOTAL PAYS-BAS			1 046 869,55	10,72
PORTUGAL				
GALP ENERGIA 2.0% 15-01-26	EUR	300 000	285 893,73	2,93
TOTAL PORTUGAL			285 893,73	2,93
ROYAUME-UNI				
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-07-24	EUR	100 000	37 175,08	0,38
ROLLS ROYCE 0.875% 09-05-24	EUR	100 000	97 695,71	1,00
TOTAL ROYAUME-UNI			134 870,79	1,38
SUEDE				
VOLVO TREASURY AB 2.125% 01-09-24	EUR	100 000	99 989,34	1,03
VOLVO TREASURY AB 3.5% 17-11-25	EUR	100 000	100 824,28	1,03
TOTAL SUEDE			200 813,62	2,06
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 493 388,09	87,02
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			8 493 388,09	87,02
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
MAM HIGH YIELD ESG Part I	EUR	9	111 253,86	1,14

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MAM SHORT DURATION ESG I	EUR	62	630 114,06	6,45
TOTAL FRANCE			741 367,92	7,59
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			741 367,92	7,59
TOTAL Organismes de placement collectif			741 367,92	7,59
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0923	USD	2	2 619,52	0,03
EURO STOXX 50 0923	EUR	2	4 520,00	0,05
SP 500 MINI 0923	USD	1	6 112,22	0,06
US 10YR NOTE 0923	USD	10	1 559,24	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			14 810,98	0,16
TOTAL Engagements à terme fermes			14 810,98	0,16
TOTAL Instruments financier à terme			14 810,98	0,16
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-11 343,58	-10 290,83	-0,11
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-4 520	-4 520,00	-0,05
TOTAL Appel de marge			-14 810,83	-0,16
Créances			53 104,85	0,55
Dettes			-6 013,07	-0,06
Comptes financiers			478 635,10	4,90
Actif net			9 760 483,04	100,00

Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D	EUR	159,2475	98,99
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R	EUR	8 970,7706	99,76
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I	EUR	886,5351	9 982,43